

Commission : COC restreinte

Membres présents : Laurianne COURCIAT - Cathy MAYAYO - Pierre GAILLARD- Régis HEID- Christian MANIGOLD- - Nicolas PERREY

Membres absents excusés : Delphine BRETON- Sylviane PIVATI

Ordre du jour : Anomalie week end du 01 et 02 Mars 2025

1-Forfait à valider pour le weekend du 01 et 02 Mars 2025

RAS

2- Validation sanction du 22 et 23 février 2025 suite à demande d'explication

RAS

3- Demande de Lunéville pour les U18F

La COC reste la décision infligée. Elle comprend le mail mais ne veut pas déroger à ce qu'elle fait depuis le début de saison.

4- Suite match LYNX contre HAGUENAU U18M

La COC a statué pour rejouer le match. Le match se jouera le samedi 3 mai 2025.

Merci au Lynx de nous donner la conclusion.

5-Anomalies Weekend du 01 et 02 Mars 2025

Validation directement

Match	Anomalies Détectées
N3FT ASPTT Strasbourg contre HOENHEIM	Absence de secrétaire pour le club visiteur
Honneur Poule 5 Varangéville contre Val de Meuse	Joueur non mis dans la convention